

---

---

# **DIRECTION DES ÉVALUATIONS ENVIRONNEMENTALES**

**Avis sur la recevabilité de l'étude d'impact  
pour le programme décennal de dragage  
d'entretien du chenal de la Grande-Entrée,  
sur le territoire de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine,  
par Mines Seleine inc.**

**Dossier 3211-02-226**

**Le 1<sup>er</sup> mars 2007**

*Développement durable,  
Environnement  
et Parcs*

**Québec** 



## INTRODUCTION

Dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, à l'étape de l'avis de recevabilité, la Direction des évaluations environnementales a le mandat de vérifier si l'étude d'impact concernant le programme décennal de dragage d'entretien du chenal de la Grande-Entrée, sur le territoire de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine, par Mines Seleine inc. répond de façon satisfaisante à la directive ministérielle.

Le présent document résulte de cette vérification et constitue l'avis du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs sur la recevabilité de l'étude d'impact.

Ce document présente un historique des principales étapes de la procédure franchies à ce jour, une description sommaire du projet, la liste des organismes consultés, l'évaluation de la recevabilité de l'étude d'impact et, finalement, la recommandation au ministre.

### 1. HISTORIQUE DU DOSSIER

Le tableau suivant présente la chronologie des principales étapes franchies par le projet, dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement.

Date	Événement
2004-07-05	Réception de l'avis de projet révisé au ministère de l'Environnement
2004-07-19	Délivrance de la directive
2006-05-12	Réception de l'étude d'impact
2006-05-16 au 2006-06-16	Consultation auprès des ministères et organismes
2007-01-26	Transmission du document de questions et commentaires à l'initiateur de projet
2007-02-07	Réception de l'addenda n° 1
2007-02-08 au 2007-02-26	Consultation auprès des ministères et organismes

### 2. DESCRIPTION DU PROJET

La découverte d'importants gisements de sel aux Îles-de-la-Madeleine a conduit à l'exploitation du gisement de Grosse-Île en 1982, par Mines Seleine inc., une division de la Société canadienne de Sel Limitée. Cet aménagement industriel a nécessité la construction d'un quai de chargement du minerai de sel dans la lagune de Grande-Entrée et le creusage d'un chenal de navigation sur une longueur de 10,7 km, dont 7,8 km à l'intérieur de la lagune. Ce chenal a été creusé à une profondeur de 7,3 m à l'intérieur de la lagune et de 8,3 m à l'extérieur.

Sous l'action de la dérive littorale, les matériaux sableux présents dans la lagune et sur la côte ont tendance à s'accumuler progressivement dans le chenal. La perte de profondeur ainsi occasionnée augmente les risques d'accidents maritimes et contribue à hausser les coûts de transport du sel puisque les navires ne peuvent circuler qu'à cargaison réduite.

Faisant suite à la mise en oeuvre d'un premier programme décennal de dragage d'entretien entre 1992 et 2002, l'initiateur de projet désire maintenant réaliser un second programme décennal qui lui permettra de planifier et de réaliser les opérations de dragage et de gestion des sédiments excavés nécessaires à l'entretien du chenal de navigation de Grande-Entrée au cours des prochaines années.

### 3. ÉVALUATION DE LA RECEVABILITÉ DE L'ÉTUDE D'IMPACT

L'évaluation de la recevabilité de l'étude d'impact a été effectuée par le Service des projets en milieu hydrique de la Direction des évaluations environnementales, du 16 mai 2006 au 26 février 2007, en collaboration avec les unités administratives concernées du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, les ministères et les organismes suivants :

- la Direction régionale de l'analyse et de l'expertise du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine;
- la Direction du patrimoine écologique et des parcs;
- le ministère des Affaires municipales et des Régions;
- le ministère des Ressources naturelles et de la Faune;
- le ministère de la Sécurité publique;
- Environnement Canada;
- Pêches et Océans Canada;
- Transports Canada - Protection des eaux navigables.

L'avis de recevabilité a été formulé à partir de l'analyse des documents suivants :

- LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE SEL LTÉE – *Étude d'impact sur l'environnement – Programme décennal de dragage d'entretien du chenal maritime de Mines Seleine à Grande-Entrée, Îles-de-la-Madeleine – Rapport principal*, préparé par CJB Environnement inc., mai 2006, 178 p., 5 annexes;
- LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE SEL LTÉE – *Addenda à l'étude d'impact sur l'environnement – Programme décennal de dragage d'entretien du chenal maritime de Mines Seleine à Grande-Entrée, Îles-de-la-Madeleine – Réponses aux questions et commentaires du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec*, préparées par CJB Environnement inc., février 2007, 22 p., 1 annexe;

- LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE SEL LTÉE – *Étude d'impact sur l'environnement – Programme décennal de dragage d'entretien du chenal maritime de Mines Seleine à Grande-Entrée, Îles-de-la-Madeleine – Résumé*, préparé par CJB Environnement inc., mars 2007, 37 p.

L'analyse du dossier faite en consultation avec les ministères et organismes démontre que l'étude d'impact, incluant le document complémentaire, répond de façon satisfaisante aux exigences de la directive du ministre datée du 19 juillet 2004.

## **RECOMMANDATION AU MINISTRE**

Considérant que l'étude d'impact déposée répond de façon satisfaisante à la directive ministérielle, nous recommandons qu'elle soit rendue publique et que soit entreprise l'étape d'information et de consultation publiques.

*Original signé par*

**Jean Sylvain**, Biologiste, M. Sc. A. Génie civil - Environnement  
Chargé de projet  
Service des projets en milieu hydrique